

## COMMISSION des STANDARDS du CNIG du 10 novembre 2022

### COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION

**Objet :** Réunion de la commission *Standards* du jeudi 10/11/2022 de 14h00 à 16h30.

#### Ordre du jour :

1. Création d'un GT Routes (voies?) (Matthieu Le Masson, IGN)
2. Avancement du GT Bâti (Elisabeth Talbourdet, Felix Veith, CSTB)
3. Propositions pour un GT Energies Vertes (Jerôme Staub, MTES)
4. Validation du standard Réseaux électriques (Guillaume Malard, ENEDIS)
5. Validation de 4 standards d'urbanisme (Arnauld Gallais, CEREMA)
6. Divers

Présentations disponibles sur <http://cnig.gouv.fr/commission-des-standards-a640.html>

Date	Visa	Nom
Relecture	15/11/2022	Les participants.
Validation	25/11/2022	Christine Archias

Prochains rendez-vous : le **jeudi 19 janvier 2023** 14h00-16h30  
le **jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023** 14h00-16h30

## Participants - Organisme

**Christine Archias**, présidente  
de la commission des Standards

Alix Marc – AITF  
Alison Lenain – IGN  
Aude de Touchet – Agence Ore  
Arnauld Gallais – CEREMA  
Benoit David – MTES/Ecolab  
Elisabeth Talbourdet – ADEME/CSTB  
Felix Veith – ADEME/CSTB  
François Chirié – IGN  
François Goislard – DGFIP  
Frederic Bonniot – IGN  
Gabriel Poujol – OpenIG  
Gilles Cebellieu – IGN  
Gilles Chuzeville – Grand Lyon  
Gilles Guillouet – MTE  
Guillaume Malard – ENEDIS  
Jérôme Staub – DREAL N-Aquitaine  
Julieta Barado – DGALN  
Jean-Luc Sallabery – FNCCR

## Participants - Organisme

Loïc Rebours – ENEDIS  
Laurent Cohen – ENEDIS  
Marie Lambois – IGN  
Marielle Fauré – HERE  
Martin Blazek – GIPATgeri  
Matthieu Le Masson – IGN  
Mickael Vadin – Géo Grand Est  
Myriam Beck le Floch – BRGM  
Myriam Cross – OpenIG  
Olivier Delteil – DINUM  
Pierre Alban Bonin – FNCCR  
Pierre Laulier – CNIG/Ecolab  
Pierre Nguyen Trong – GRDF  
Pierre Vergez – CNIG/IGN  
Remi Le Genissel – IHEDN  
Stéphane Mével-Viannay – GéoBretagne  
Yelize Akol – IGN  
Corentin Follenfant –  
Mathieu Richard –

Groupes de travail de la commission des Standards au 10/11/2022 :

GT	Origine	Etat	Objet	Standard	Animation
Grands thèmes INSPIRE	INSPIRE	Clôturé	Harmonisation		MTE
GT <u>QCSGE</u>	Coordination	A l'arrêt	Harmonisation	Validé en 2015	CEREMA
3D	Expression besoins	A l'arrêt	Harmonisation		CSTB-IGN
GT <u>CER</u>	Loi Notre-Décret <u>SRADDET</u>	Veille	Standard	Validé 2021	CEREMA
GT Dessertes	Loi 3A	Veille	Standard	Validé en 2021	IGN
GT Réseaux <u>DT-DICT</u>	Réforme <u>DT-DICT</u>	Veille	Standard	Validé en 2021	ENEDIS
GT Grace THD	Réforme <u>DT-DICT</u>	Veille	Standard	Validé en 2021	ANCT
GT <u>Eclairage</u> extérieur	Trame noire	Veille	Standard	Validé en 2022	INRAE
Accessibilité	Loi mobilité	Accompagnement	Standard	Validé 2021	CEREMA-MTE
GT <u>PCRS</u>	Réforme <u>DT-DICT</u>	Accompagnement	Standard	Validé en 2017	ENEDIS-GIP ATgeri
<u>AOP</u>	<u>COVADIS</u>	En cours	Actualisation standard	<u>COVADIS</u>	INAO
GT Bâti	Loi Climat et résilience	En cours	Projet de standard		CSTB/DINUM
GT ERP	Lois Notre + Mobilité	En cours	Identifiant harmonisé		OPENIG
GT Risques	<u>COVADIS</u>	En cours	Projet de standard	<u>COVADIS</u>	IGN
GT <u>DDU+SGT SRU</u>	Code Urbanisme/ <u>SCOT/GPU</u>	En cours	Règlement urbanisme	Validés en 2021	CEREMA-IGN
GT Friches	Loi Climat et résilience	En cours	Projet de standard		CEREMA
GT Paysages	Conseil de l'Europe	En cours	Projet de standard		IGN/DHUP
GT <u>GIMEL</u>	Divers domaine maritime	En cours	Harmonisation		OFB-CEREMA
Réseau électrique	Réforme <u>DT-DICT</u>	En cours	Projet de standard		ENEDIS
Réseaux des eaux	Réforme <u>DT-DICT</u>	En cours	Projet de standard		ASTEEL
GT BAN	Commission Besoins-Usages	2022			IGN
<u>Energies vertes</u>	Commission Besoins-Usages	2022			ADEME
Voies	Loi Climat Résilience	2022			CEREMA

## **1) Création d'un GT Routes (voies ?)**

**Par Matthieu Le Masson, (IGN):**

Le projet de mandat proposé a été rédigé par l'IGN et approuvé par le CEREMA. Il s'appuie en particulier sur la présentation faite par la DGITM en commission des besoins et usages du CNIG le 2 juin. IGN (Matthieu Le Masson) et CEREMA (Jean-Luc Million) se proposent d'animer le groupe, mais toute candidature pour le faire reste ouverte.

Rappel du contexte : les besoins autour d'un référentiel routier souverain sont de plus en plus importants. Il s'agit de disposer d'une information précise, enrichie et actualisée pour mener à bien diverses missions : gestion du trafic, gestion des accidents, mobilité, entretien des routes, adressage...

En dépit des efforts et des investissements publics importants, la coordination manque pour faire émerger un référentiel national de qualité. Les besoins sont significatifs et de plus en plus concrets : décret porté par la DGITM encadrant une partie des services numériques d'assistance aux déplacements, attentes portées par l'ANSC (projet NexSIS) autour d'une base de données routières navigable pour les interventions des services de secours, souhait d'appuyer des bases de données réglementaire (transports exceptionnels...) sur un référentiel national, nécessité d'identification du gestionnaire d'infrastructure pour les collectivités...

Le groupe de travail identifiera les cas d'usage et sera ouvert à tous (utilisateurs, producteurs, Etat, collectivités, fournisseurs de services...) avec les objectifs suivants :

- Définir la notion de « routes » (voie) qui permet d'identifier le socle commun aux différents usages.
- Identifier les informations nécessaires/utiles à intégrer au référentiel
- Proposer des spécifications: modèle de données, modélisation géométrique(s)

Le débat est ouvert pour distinguer ou non deux instances dédiées aux :

- aspects usages/techniques/méthodes/spécifications traités par le GT
- aspects opérationnels, relatifs à l'organisation de la constitution, qui seraient plutôt traités dans un « comité d'investissement », réunissant les acteurs qui participeront activement à l'existence du référentiel des routes...

### **Remarques :**

- Les liens avec le standard PCRS sont évidents. Il est d'ailleurs possible que le PCRS image bénéficie du travail de ce GT.
- Le GT Routes travaillera aussi étroitement avec le GT Adresse.
- L'instance « comité d'investissement » correspond à une maîtrise d'ouvrage. Même s'il faut éviter le piège d'une organisation proposée par des acteurs non directement impliqués, un bon résultat de cette instance serait un livrable proposant plusieurs scénarios à soumettre à la commission.
- Point d'attention demandé : la gouvernance de cette thématique devrait transparaître dans le standard.
- Le GT s'inspirera des stratégies européennes. Il prendra en compte INSPIRE ainsi que les contextes réglementaires comme celui annoncé par Here.

⇒ Le GT Routes et son projet de mandat sont validés par la Commission des Standards. Page : <http://cnig.gouv.fr/gt-routes-voies-a26007.html>

## **2) Avancement du GT-BATI**

**Par Elisabeth Talbourdet et Felix Veith (ADEME/CSTB):**

Le groupe de travail “Bâti” est chargé de contribuer à la concertation et à la coordination des acteurs dans l’objectif de créer et implémenter un référentiel national des bâtiments ainsi qu’un identifiant unique associé. Afin d’atteindre cet objectif, et pour permettre de fédérer l’ensemble des acteurs intéressés par la problématique, le Groupe de travail Bâti fait aujourd’hui la proposition d’une définition sémantique de l’objet bâtiment, qui servira de fondation à l’élaboration du modèle de données du référentiel.

La définition est le fruit d’un travail commun lors des différentes réunions du groupe de travail ainsi qu’un travail en asynchrone, prenant en compte des réflexions de l’ensemble de la communauté, sur le site GitHub. Elle s’est appuyée également sur les travaux de définition menés dans le cadre du projet Bat-ID ([dont la synthèse est disponible ici](#)).

30 propositions nouvelles ont été analysées grâce à l’appel à commentaires d’octobre 2022. Il a fallu préciser les surfaces et cas limites qui séparent ce qui est à considérer comme bâtiment ou un autre type de construction (passerelles, boîtiers/postes de transformation électrique, panneaux solaires, éoliennes, puits, etc...)

Le groupe de travail Bâti a souhaité approcher la définition du bâtiment en tant qu’objet fonctionnel. En effet, l’objectif est de répondre aux principaux problèmes que rencontrent les utilisateurs des données bâtimentaires aujourd’hui, à savoir :

- La complexité du croisement de l’information et ses conséquences,
- La latence et la fiabilité dans la représentation du parc
- Le manque d’information sur l’historique du bâtiment.

Afin que ce référentiel soit le plus utilisé possible, la définition du bâtiment doit être concise, appréhendable selon le sens commun et permettre de facilement identifier ce qu’est un bâtiment et discriminer les bâtiments entre eux, grâce à une annexe explicitant les cas particuliers.

### **Remarques :**

- La définition proposée n’est pas définitive. Elle une base pour avancer ensemble vers la modélisation.
- La prochaine étape est bien de continuer avec pour objectif un standard de modèle de données.

⇒ La définition du bâti donnée par le groupe de travail GT Bâti est validée par la Commission des Standards.

### **3) Propositions pour un GT Energies Vertes**

**Par Jérôme Staub, (DREAL Nouvelle Aquitaine):**

Un nouveau contexte de lois (en cours de rédaction), et la présence de Données hétérogènes pour y répondre, ont motivé la création d'un travail d'harmonisation pour le voltaïque dans un premier temps. Et puis il s'avère que les besoins connus sur le photovoltaïque sont à élargir aux autres énergies vertes.

L'objectif est de créer un standard aux champs de Données concernant les énergies vertes avec leurs géolocalisations.

(Caractéristiques techniques et économiques, Puissance, raccordement, avancements..)

Il s'agit de construire dans un premier temps un référentiel commun à partir

- du standard Eolien interministériel publié par la COVADIS de 2017
- de travaux préliminaires effectués en DREAL sur le photovoltaïque

Puis le périmètre du Groupe de Travail sera élargi aux autres types d'énergies vertes.

Le référentiel sera alors enrichi de données spécifiques pour chaque énergie verte identifiée.

#### **Remarques :**

- Comment travailler ? Il faut définir un socle commun qui pourra être enrichi des différentes énergies vertes concernées. Donc le premier groupe serait restreint.
  - DGALN et FNCCR souhaitent participer à ce groupe de travail
  - Les CRIGEs et l'AITF vont relayer l'information pour être représentés, vu que cette Donnée pourrait avoir des implications sur l'occupation du sol..
  - La méthanisation postule au périmètre des énergies vertes !
- ⇒ Un travail d'identification des membres du premier groupe restreint est à mener

⇒ Le GT Energies Vertes et son projet de mandat sont validés par la Commission des Standards.

Page sur le site : <http://cnig.gouv.fr/gt-energies-vertes-a26008.html>

#### **4) Validation du standard Star-Elec des Réseaux électriques**

##### **Guillaume Malard (ENEDIS)**

Le standard StaR-Elec décrit les différents états d'un réseau électrique depuis l'expression de besoin des ouvrages à construire jusqu'à sa mise en exploitation.

Il est bâti autour d'un cas d'usage similaire au BIM pour le bâtiment, son usage nécessitera ainsi une implémentation en autant de « profils » ou « spécialisations » que d'échanges de données spécifiés par chaque Maître d'Ouvrage ou Exploitant de réseau.

Avec ce standard, le transfert d'information entre les acteurs d'un chantier sera rationalisé (plus de ressaisie d'informations, informations plus riches et qualitatives...). Ce socle de description des réseaux électriques étant commun entre les différentes familles de réseaux (distribution, transport, éclairage...), il est voué à être adopté à terme par un large panel d'utilisateurs. Le GT a donc été animé et rédigé dans le cadre de l'AFIGEO entre exploitants, maîtres d'ouvrages, bureaux d'études, éditeurs de logiciels et entreprise de travaux.

La phase d'appel à commentaires, lancée le 25 octobre 2021, s'est terminée le 15 janvier 2022. Depuis, le GT a entrepris un travail important de refonte du standard, du fait du nombre et de l'importance des commentaires qui ont fait évoluer certains fondements du StaR-Elec. Par ailleurs, des commentaires pertinents ont été retenus même s'ils ont été envoyés bien après cette phase d'appel à commentaires.

Ainsi, les modalités de spécialisation du standard pour chaque échange par un Maître d'Ouvrage ou Exploitant de réseau ont été précisées, de manière à rendre ces spécialisations cohérentes et favoriser les mutualisations d'outils informatiques qui les exploiteront.

Les perspectives sont à présent de réaliser les premières spécialisations du standard (par des Exploitants) et d'expérimenter les échanges avant que les éditeurs n'adaptent les logiciels d'études et de récolement des réseaux.

Il sera nécessaire de maintenir le GT en veille pour prendre en compte les éventuelles adaptations à l'issue de cette phase, partager les bonnes pratiques de spécialisation du standard et le cas échéant mutualiser des outils informatiques de contrôle.

##### **Remarques :**

- Seuls les réseaux des gaz n'ont pas leur modélisation harmonisée.
- ⇒ Un prochain GT à proposer en commission Besoins et Usages ?

⇒ Le standard StaR-Elec est validé par la Commission des Standards. Il sera confirmé lors du prochain Plénier du CNIG le 2 décembre
---

## **5) Validation de 4 standards du GT DDU, Dématérialisation des Documents d'Urbanisme**

**Par Arnaud Gallais, (CEREMA):**

Suite aux évolutions successives du contexte règlementaire (Ordonnance du 19 décembre 2013 créant le Géoportail de l'Urbanisme ; Réforme du code de l'urbanisme en décembre 2015 ; Ordonnance 2021-1310 ; Loi Climat et résilience en 2021 ), le groupe de travail DDU piloté par la DGALN et animé par le CEREMA n'a cessé de s'adapter et remettre ses standards sur la planche. Ainsi le standard PLU-Carte Communale a subi depuis 2017, 5 évolutions mineures v2017b (2018), v2017c (2019), v2017d (2021) et la version présentée ce jour (v2022-10) est une version majeure.

SRU, un des 3 sous-groupes dédié à la structuration des documents d'urbanisme, animé par Alison Lenain de l'IGN présente un nouveau standard à la validation. Ce travail ne fait que commencer car un second niveau d'amélioration est en cours de mise en œuvre pour extraire des règles d'urbanisme et leurs paramètres au sein des articles du règlement.

Un autre travail en cours, sur la symbolisation, ambitionne de donner de plus en plus de précision graphique aux documents numériques.

Trois standards, dont le nouveau SRU ont été soumis à commentaires. (les seules modifications du quatrième, le standard PSMV sont la prise en compte des changements du nouveau standard PLU).

Nous remercions les 5 contributeurs (PNR Oise- pays de France, Saint Briec Armor Agglomération, CA Puy-en-Velay, Géoscope, Métropole Aix-Marseille-Provence) qui ont produit les 44 retours. 61% ont générés des corrections, 21% ont permis des éclaircissements, 9% n'ont pas été retenus et 9% restent susceptibles d'engendrer des évolutions ultérieures.

Standard PLU v2022-10 Standard PSMV-10 Standard CC v2022-10 Standard SRU v2022-10 => Les 4 standards sont validés par la Commission et seront confirmés le 2 décembre 2022 au Plénier du CNIG
---

## **6) Points divers**

Où en est le GT Adresse ?

L'équipe BAN et le GT Adresse AFIGEO ont commencé à travailler sur le principe d'un GT pour détailler un standard d'adressage. Ce GT travaillerait sur un standard au sein de l'AdresseLab - pour une validation via une procédure CNIG. Une ressource IGN est en cours de mobilisation. Olivier Delteil de la DINUM travaille avec Loïc Rebours et différents acteurs sur un mandat à proposer lors de la première réunion du groupe de travail Adresse. Il devrait circuler prochainement.

A venir:

- Les besoins de standardisation sur les thématiques «projets d'aménagement" et "zone d'activité économique" ont été présentés à la Commission des besoins et usages du 20 octobre. Des mandats seront proposés lors de la prochaine Commission des standards.
- Le standard Friches, en fin d'appel à commentaires, sera présenté à la prochaine Commission des standards.

Outils :

Des modèles d'ordre du jour et de compte-rendu sont publiés sur le site.

[Documents associés à la réunion du 9 juin : <http://cnig.gouv.fr/commission-des-standards-a640.html> ]

Cependant, leur utilisation ne sera pas rendue obligatoire. De nouveaux outils apparaissent, avec des méthodes de collaborations de mieux en mieux adaptées au contexte numérique de partage. Il a été convenu que la période ne se prêtait pas à une harmonisation entre des opérateurs venant de domaines différents et testant des modes de travail collaboratif en évolution constante.